

Niveau	Licence 1^{ère} année – Droit
Mention(s)	
Diplôme	
Parcours	
Semestre	Semestre 2
Intitulé	Institutions et relations internationales et européennes
Volume horaire	35 h CM + TD
Enseignant	Patrick Jacob et équipe de TD
Code Apogée	
Descriptif	<u>Objectifs</u> : Identifier, comprendre et porter un regard critique sur les principales institutions internationales et européennes, leur rôle ainsi que les grands principes qui régissent leur fonctionnement et organisent leurs relations. A l'issue du cours, celles et ceux qui l'ont suivi seront en capacité de • Définir l'Etat et expliquer son rôle dans la société internationale ; • Comprendre les principes de base qui régissent la société internationale ; • Expliquer la place du droit dans la société internationale et certaines caractéristiques du droit international public ; • Expliquer ce que sont les organisations internationales, comprendre tout à la fois leur diversité et les principes communs de leur fonctionnement et de leur régime juridique, leur rôle et la relation qu'elles entretiennent avec les Etats; • Comprendre ce qu'est l'Union européenne et analyser les singularités de la construction européenne <u>Particularités pédagogiques</u> : <u>Résumé du cours</u> : L'enseignement des institutions et des relations internationales et européennes figure parmi les enseignements dispensés en première année de licence en droit. Il constitue une première approche du droit international public et du droit de l'Union européenne, qui feront l'objet d'enseignements approfondis en deuxième puis en troisième année.

	Le cours retrace tout d’abord, avec un regard critique, les grandes étapes de la formation de la société internationale contemporaine. Il en présente les principaux acteurs — États, organisations internationales et acteurs privés — et analyse leur statut ainsi que leur rôle dans les relations internationales. Il met ensuite en évidence la place du droit dans la régulation de cette société, tout en soulignant les principales spécificités du droit international. Sur cette base commune, la construction européenne est, enfin, mise en évidence, en insistant sur les singularités de l’Union européenne dans le paysage institutionnel international. Les travaux dirigés qui accompagnent ce cours permettent tout à la fois de se familiariser avec les textes et documents internationaux, d’acquérir et de travailler les méthodes de réflexion, d’analyse et de commentaire propres aux études juridiques, de mettre en application les notions et principes étudiés en cours à travers des situations concrètes et de s’initier à certains domaines particuliers des relations internationales et européennes. <u>Indications bibliographiques :</u> • Julian FERNANDEZ, <i>Relations Internationales</i>, Dalloz, 3ème édition, 2021 • Emmanuelle TOURME-JOUANNET, <i>Le droit international</i>, PUF, Coll. « Que sais-je ? », 2022. • Denis ALLAND, <i>Manuel de droit international public</i>, Puf, collection droit fondamental, 8ème édition, 2021.
Descriptif en anglais pour les cours ouverts aux étudiants en échange	This course aims, first, to critically trace the major stages in the development of contemporary international society, before introducing its main actors (states, international organisations, and private actors) and discussing their status. It then emphasises the role of law in regulating this society and highlights certain distinctive features of international law. Based on this shared foundation, the course examines the European integration process, insisting on the characteristics that distinguish the European Union within the international institutional landscape.
Niveau	Licence 1
Mention(s)	Droit
Diplôme	Licence
Parcours	Droit/économie/gestion